

SOMMAIRE

I. IMAGES	2
II. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	22
III. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	24
1. EMBALLAGE.....	24
2. UTILISATION.....	24
3. NETTOYAGE.....	24
4. MISE AU REBUT.....	24
IV. INSTALLATION.....	24
1. NORMES DE RÉFÉRENCE	24
2. DÉBALLAGE	24
3. MISE EN PLACE.....	25
4. BRANCHEMENTS	25
5. AVANT DE TERMINER LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION.....	25
V. INSTRUCTIONS À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR.....	26
1. UTILISATION DU COMPTE-LITRES	26
VI. NETTOYAGE	26
1. EXTÉRIEUR.....	26
2. PÉRIODES D'INACTIVITÉ.....	26
3. ENTRETIEN.....	26

II. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

- Lire attentivement le manuel de l'appareil avant de l'utiliser.
- Conserver le manuel pour pouvoir le consulter après l'installation.



• **RISQUE D'INCENDIE** - Laisser la zone autour de l'appareil libre et exempte de combustibles. Ne pas conserver de matières inflammables à proximité de cet appareil.



• Installer l'appareil dans un endroit bien aéré pour éviter la formation de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce.

• Une mauvaise aération peut être la cause d'asphyxie. Ne pas obstruer le système d'aération du local où cet appareil est installé. Ne pas obstruer les bouches d'aération et d'évacuation de cet appareil ou d'autres appareils.



• Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue

• L'installation et l'entretien sont réservés exclusivement à des techniciens spécialisés et agréés par le fabricant. Pour l'assistance, s'adresser à un centre d'assistance technique agréé par le fabricant. Exiger des pièces détachées d'origine.

• Cet appareil est conçu pour la cuisson d'aliments. Il est destiné à un usage industriel. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.

• Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans expérience ni connaissance sur son fonctionnement.


• Le personnel qui utilise l'appareil devra avoir suivi une formation et être mis au courant sur les risques possibles.

• Surveiller l'appareil pendant son fonctionnement


• Débrancher l'appareil en cas de panne ou de dysfonctionnement.

• Ne pas utiliser de produits (même si dilués) contenant du chlore (hypochlorite de sodium, acide chlorhydrique ou muriatique, etc.) pour nettoyer l'appareil ou le sol sous l'appareil. Ne pas utiliser d'ustensiles métalliques pour nettoyer l'acier (brosses ou éponges à récurer de type Scotch Brite).

• Éviter que l'huile ou la graisse n'entre en contact avec les parties en matière plastique.

- Ne pas laisser que la saleté, la graisse, les aliments ou toute autre substance ne se déposent sur l'appareil.
- Ne pas laver l'appareil au jet d'eau direct.
- Ne pas nébuliser d'eau ni utiliser de vapeur pour nettoyer l'appareil.
- Le niveau de pression sonore d'émission pondéré A ne dépasse pas 70 dB (A).
- Ce manuel est disponible au format numérique en contactant le revendeur ou le SAV de référence.
- Installer un interrupteur de protection en amont de l'appareil. L'ouverture des contacts et le courant de dispersion maximum doivent être conformes aux normes en vigueur
- Brancher l'appareil à une prise de terre ; l'inclure ensuite dans un nœud équipotentiel à l'aide de la vis située sous le châssis dans la partie avant droite. La vis porte le symbole .
- Il est conseillé de faire inspecter l'appareil par un technicien agréé au moins tous les 12 mois. Dans ce but, il est conseillé de stipuler un contrat d'entretien.



- Le symbole  présent sur le produit indique que celui-ci ne doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être mis au rebut correctement afin d'éviter tout effet néfaste sur l'environnement et la santé humaine. Pour de plus amples informations sur le recyclage de ce produit, contacter le représentant ou le distributeur local du produit, le service après-vente ou l'organisme local compétent en matière de mise au rebut des déchets.

Le non-respect des consignes ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. La garantie s'annule si ces consignes ne sont pas respectées.

III. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. EMBALLAGE



Les matériaux d'emballage sont compatibles avec l'environnement et peuvent être conservés sans risque ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les éléments en plastique recyclable portent le marquage suivant:



Polyéthylène: film extérieur de l'emballage, sachet contenant cette notice, sachet contenant les buses de gaz.



Polypropylène: panneaux supérieurs de l'emballage, feuillets.



Polystyrène expansé: cornières.

2. UTILISATION

Utiliser exclusivement l'appareil dans un local bien aéré

3. NETTOYAGE

Pour réduire les émissions de substances polluantes dans l'environnement, il est conseillé de nettoyer l'appareil (à l'extérieur et, si nécessaire, à l'intérieur) avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour plus de détails, voir le chapitre V «NETTOYAGE»).

4. MISE AU REBUT



Ne pas jeter dans la nature. Nos appareils sont réalisés avec des matériaux métalliques recyclables (acier inox, fer, aluminium, tôle zinguée, cuivre, etc.) dans un pourcentage supérieur à 90 % de leur poids.

Rendre l'appareil inutilisable lors de sa mise au rebut en coupant son cordon d'alimentation et en détruisant tout dispositif de fermeture des compartiments ou cavités (si présents) afin d'éviter tout risque d'emprisonnement à l'intérieur.

IV. INSTALLATION

- Lire attentivement les consignes d'installation et d'entretien données dans ce manuel avant d'installer l'appareil.



- L'installation et l'entretien sont réservés exclusivement à des techniciens spécialisés et agréés par le fabricant.

- Le non-respect des procédures d'installation, l'adaptation et la modification de l'appareil peuvent endommager l'appareil, mettre les personnes en danger et annuler la garantie du Constructeur.

1. NORMES DE RÉFÉRENCE

- Installer l'appareil conformément aux normes de sécurité et aux législations locales en vigueur dans chaque pays.

2. DÉBALLAGE

ATTENTION!

Contrôler immédiatement l'appareil pour s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages pendant le transport.

- Le transporteur est responsable de la sécurité de la marchandise pendant le transport et la livraison.
- Examiner les emballages avant et après le déchargement.
- Présenter une réclamation au transporteur en cas de dommages apparents ou occultes en signalant les éventuels dommages ou manques à la livraison sur le bon de livraison.
- Le chauffeur doit signer le bordereau de transport : le transporteur peut ne pas accepter de réclamations si le bordereau de transport n'est pas signé (le transporteur peut fournir le formulaire nécessaire).



- Enlever l'emballage en faisant attention à ne pas abîmer l'appareil. Porter des gants de protection.

- Décoller lentement les films de protection des surfaces en métal et éliminer les éventuels résidus de colle avec un solvant adapté.
- Dans un délai de 15 jours maximum après la livraison, demander au transporteur d'inspecter la marchandise et de vérifier l'absence de dommages cachés ou de pièces manquantes, qui ne peuvent être visibles qu'après le déballage.
- Conserver toute la documentation contenue dans l'emballage.

3. MISE EN PLACE

- Déplacer l'appareil avec soin pour éviter de l'endommager ou de mettre des personnes en danger. Utiliser une palette pour son déplacement et sa mise en place.
- Le schéma d'installation indique les dimensions de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau). Vérifier sur place la présence de toutes les connexions nécessaires au raccordement.
- L'appareil peut être installé seul ou en combinaison avec d'autres appareils de la même gamme.
- Les appareils ne peuvent pas être encastrés. Laisser 10 cm au moins entre l'appareil et les cloisons latérales ou postérieures.
- Isoler correctement de l'appareil les surfaces à des distances inférieures par rapport à celles préconisées.
- Maintenir une distance adéquate entre l'appareil et d'éventuelles cloisons combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.
- Laisser suffisamment d'espace entre l'appareil et les éventuelles cloisons latérales afin de permettre les opérations de service ou d'entretien.
- Vérifier et mettre éventuellement d'aplomb l'appareil après l'avoir installé. S'il n'est pas d'aplomb, l'appareil peut ne pas fonctionner correctement.

ATTENTION: la colonne d'eau, tournée sur le côté, peut atteindre 650 mm ; en cas d'installation en batterie, installer le compte-litres à au moins 800 mm des friteuses ou sauteuses pour éviter que l'eau n'entre accidentellement dans les cuves contenant de l'huile chaude.

3.1. UNION D'APPAREILS

- (Fig. 1A) Démontez les bandeaux des appareils en enlevant les 4 vis de fixation.
- (Fig. 1B) Enlever du flanc de chaque côté à unir la vis de fixation du flanc le plus proche du bandeau.
- (Fig. 1D) Juxtaposer les appareils et les mettre d'aplomb en tournant les pieds jusqu'à ce que les plans soient au même niveau.
- (Fig. 1C) Tourner de 180° une des deux plaquettes se trouvant à l'intérieur des appareils.
- (Fig. 1E) En procédant de l'intérieur du bandeau de commande de l'appareil, les unir sur l'avant en vissant une vis TE M5x40 (fournie) sur la pièce d'insertion opposée.
- (Fig. 1F) En procédant par l'arrière des appareils, introduire la plaque d'union fournie dans les logements latéraux des panneaux postérieurs. Serrer la plaque avec deux vis M5 à tête évasée fournies.

3.2. INSTALLATION SUR PONT, EN PORTE-À-FAUX OU SUR SOCLE EN CIMENT

Suivre attentivement les instructions jointes à chaque accessoire.

3.3. MONTAGE ET UNION D'APPAREILS HAUTS SUR BASE (fig. 2A-2D)

- Dévisser les pieds PI du top (fig. 2A);
- Visser les vis M6 (PE) de série (fig. 2B) à la place des deux pieds arrière;
- Positionner le top T sur la base du compartiment V en plaçant les deux vis PE dans les trous correspondants sur la base (fig. 2C).
- Utiliser les pieds PI préalablement dévissés ou les vis M6 pour fixer le top à la base (fig. 2C);
- Si la base du compartiment est d'un demi-module et qu'elle est installée seule, il est conseillé de la fixer au sol pour assurer sa stabilité (voir «Accessoire»).

3.4. JOINTS ENTRE LES APPAREILS

Suivre les instructions se trouvant dans l'emballage de la colle.

4. BRANCHEMENTS



- Toute intervention pour l'installation ou l'entretien d'une installation d'alimentation doit être exclusivement effectuée par le personnel de la compagnie de distribution ou par un installateur agréé.
- Contrôler le type et la position des asservissements prévus pour l'appareil sur le schéma d'installation.

4.1. RACCORDEMENT AU RÉSEAU HYDRIQUE

L'appareil doit être raccordé au réseau hydrique conformément aux prescriptions de la norme nationale en vigueur et la norme EN1717.

L'appareil doit être alimenté avec de l'eau potable à une pression comprise entre 1,5 - 3 bars.

Attention! Si la pression de l'eau est supérieure à celle indiquée, utiliser un réducteur de pression pour éviter que l'appareil ne se détériore.

Pour effectuer l'installation correctement, il est indispensable de raccorder la conduite d'arrivée d'eau au réseau de distribution avec un filtre mécanique et un robinet d'arrêt. Avant de raccorder le filtre, laisser s'écouler une certaine quantité d'eau pour purger la conduite d'éventuelles scories.

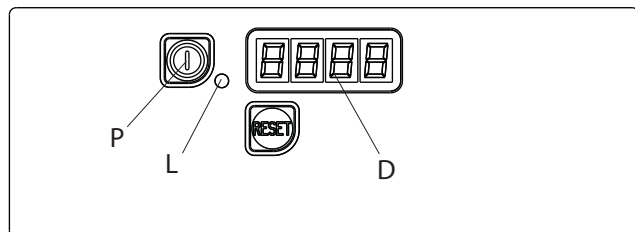
5. AVANT DE TERMINER LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION

Si l'appareil ne fonctionne pas correctement après avoir effectué tous les contrôles nécessaires, contacter le centre d'assistance le plus proche.

V. INSTRUCTIONS À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR

1. UTILISATION DU COMPTE- LITRES

1.1. VERSION STANDARD



REMARQUE: alimenter l'appareil uniquement à l'eau froide.

- Mettre l'appareil en marche en appuyant sur le bouton «P» (ON/OFF); la led verte «L» s'allume.
- Ouvrir le robinet pour faire démarrer le compte-litres.
- Durant le remplissage, l'afficheur «D» visualise le nombre de litres versés.
- Appuyer sur la touche «RESET» pour remettre le compteur à zéro.

REMARQUE: l'appareil peut compter jusqu'à 400 litres, après quoi, l'afficheur commence à clignoter

ATTENTION: lorsque le débit d'eau est compris entre 1 et 4 litres/minute, l'afficheur indique «LO» (low). Lorsque le débit est inférieur à 1 litre/minute, l'afficheur indique «0».

ATTENTION: la tolérance de mesure correspond à 1% de la valeur affichée.

VI. NETTOYAGE

1. EXTÉRIEUR

SURFACES POLIES EN ACIER (tous les jours)

- Nettoyer toutes les surfaces en acier: la saleté s'élimine facilement et sans effort lorsqu'elle vient de se former.
- Éliminer la saleté, la graisse, les résidus de cuisson sur les surfaces en acier à basse température en utilisant un chiffon ou une éponge imbibé(e) d'eau savonneuse, avec ou sans produit nettoyant. Sécher soigneusement les surfaces nettoyées en fin d'opération.
- Si de la saleté, de la graisse ou des résidus d'aliment se sont déposés, passer un chiffon/éponge dans le sens du polissage et rincer souvent: un frottement en rond et des particules de saleté déposées sur un chiffon/éponge peuvent endommager le polissage de l'acier.
- Les objets en fer peuvent abîmer ou détériorer l'acier : des surfaces abîmées se salissent plus facilement et sont plus assujetties à la corrosion.
- Repolir si nécessaire.

SURFACES NOIRCIES PAR LA CHALEUR (le cas échéant)

L'exposition à une température élevée peut provoquer la formation d'auréoles foncées. Ces auréoles ne sont pas un signe de détérioration et peuvent être éliminées en suivant les instructions données au paragraphe précédent.

2. PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si des périodes d'inactivité sont prévues, passer énergiquement un chiffon légèrement imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de sorte à étaler une couche de protection. Aérer périodiquement les locaux.

3. ENTRETIEN

Tous les éléments ayant besoin d'entretien sont accessibles à l'avant de l'appareil après avoir enlevé le bandeau de commande.

Il est conseillé de faire inspecter l'appareil par un technicien agréé au moins tous les 12 mois. Dans ce but, il est conseillé de stipuler un contrat d'entretien.

ATTENTION: l'usure éventuelle des composants à l'intérieur et à l'extérieur de la colonne d'eau (poignée, cartouche, système de verrouillage, tête, tuyau articulé, joint torique) n'est pas contemplée par la garantie.